L'INFORMATION COMMUNALE

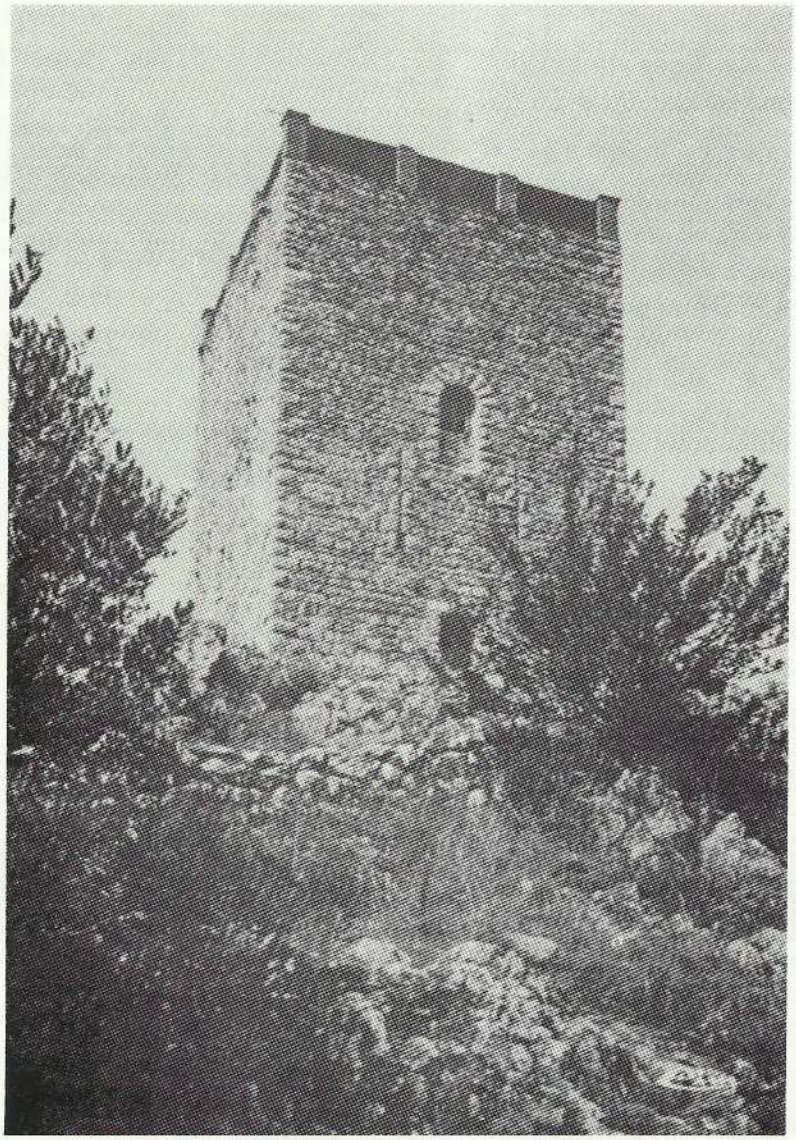

VILLE
DU
REVEST-LES-EAUX

Numéro 16 - MARS 1987

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES ORGANISEES AU REVEST - PRINTEMPS - ETE 1987

* *LITTERATURE*

14 mars: Rencontre des lecteurs d'Aporie N° Le Désert

30 mai: Rencontre sur l'Egée - la Judée
au Fort Napoléon à La Seyne avec Lorand Gaspar, Salah Stétié, Pierre Torreilles Manuel de Diéguez, Jacques Phytilis, Xavier Bordes, rencontre animée par J-C. Grosse et B. Blanc

*
* *

* *MUSIQUE*

14 août : Concert Saxophonica à 21 heures à la Tour

* *THEATRE*

A la Tour

27 juin: En attendant Godot de Samuel Beckett

2 - 3 - 4 - 5 - 6 juillet: Roméo et Juliette d'après Shakespeare

10 - 11 - 12 juillet: Goldouneh, théâtre d'Iran

24 - 25 - 26 juillet: Judée d'après Lorand Gaspar

☆

* *PEINTURE*

14 - 31 mars: Exposition Nicole Budonaro

12 - 27 avril: Exposition Michèle Dolfi-Mabily

10 - 18 juin: Exposition Lorand Gaspar

4 juillet - 2 août: XXIIe Biennale de peinture Hommage à Simon Segal

Août: Exposition de jeunes plasticiens allemands

Août: Hommage à Albert Decaris

CALENDRIER DES FESTIVITES

COMITE DES FETES DE SAINT-CHRISTOPHE

26 AVRIL:
Foire aux plants.

MAI:
Concours de boules gratuit pour tous.

6 - 7 - 8 JUIN:
Journées de l'artisanat.

21 JUIN:
Foire aux chiens.

13 - 14 JUILLET:
Bals, cliques et majorettes - Orchestres Patrick POL.

17 - 18 - 19 JUILLET:
Saint-Christophe
Bals orchestres: VIANY - LAURE - HYRANAS.

28 - 29 - 30 AOUT:
Sainte-Rose
Bals orchestres: VIANY - LAURE - HYRANAS.

L'EDITORIAL DU MAIRE

☆

LE VIEIL ARRETE

Les événements, le drame qui commençait avaient amené l'un de mes prédécesseurs, maintenant disparu depuis longtemps, à réglementer la tenue des réunions dans la commune et interdire, purement et simplement, celles du parti communiste.

C'était le 1er septembre 1939.

Cet arrêté, particulièrement restrictif, je l'ai découvert au hasard d'un classement auquel je tenais à procéder aussi bien parmi les arrêtés que les délibérations datant de moins de cinquante ans.

Toute décision demeurant, par principe, valable autant qu'elle n'est pas rapportée, combien de réunions «interdites» ou «non conformes» se sont déroulées dans la commune depuis cet arrêté oublié mais toujours présent de septembre 1939.

Ne serait-ce que le plaisir qui m'a été donné en l'annulant j'aurais déjà été récompensé de ce long travail que je m'étais imposé et qu'au début je craignais fastidieux. Or, combien de souvenirs ont réveillés en moi tous ces arrêtés et toutes ces délibérations des municipalités du passé.

Réunion «Aporie»

Ce faisant j'ai compris, moi qui n'ai effectué des recherches que dans un demi-siècle de papiers, l'enthousiasme que doivent éprouver ceux qui, par métier ou passion, fouillent dans les archives et les vieux écrits. Quelques dizaines d'années seulement se révèlent déjà une source de découvertes et de surprises.

Que de visages dans ces noms, ces signatures accompagnant les décisions d'un maire ou de chacune des réunions de chaque conseil municipal avec au fil des ans toutes les joies, les difficultés, les peines ou les obligations du moment que vivait notre village.

Combien de fois ai-je souri en considérant tout le sérieux qui avait présidé à des prises de position sur des sujets qui semblent aujourd'hui bien futiles. Mais si j'ai souri c'était, je l'avoue, avec quelque nostalgie en songeant à celui qui, peut-être, dans cinquante autres années découvrirait, pourvu qu'il en trouve le temps et la patience, le compte rendu des séances de ce conseil municipal d'aujourd'hui au cours desquelles nous discutons avec le plus grand sérieux et souvent la plus grande véhémence des questions dont beaucoup deviendront à leur tour des futilités pour ce lecteur du siècle prochain.

Ne supposera-t-il pas que nous avions beaucoup trop de temps à perdre pour nous attacher à de telles vétilles?

Et pourtant c'est bien parce que dans le présent elles revêtent de l'intérêt que nous en débattons. Tout comme le firent ceux qui nous ont précédés dans cette même mairie.

Ainsi va la vie, passent les illusions mais demeurent les souvenirs.

Charles VIDAL.

****

ACTIVITES MUNICIPALES **********

DANS LA COMMUNE

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* Mardi 10 février
* Mercredi 11 mars
* Vendredi 27 mars

* PRINCIPALES DECISIONS *

MODIFICATION DU P.O.S.

Avis favorable du commissaire enquêteur pour ramener de 10 à 5 mètres la distance à respecter entre les constructions et l'alignement des voies dans les zones U C et I N B, à l'exception des voies départementales.

PLAFOND LEGAL DE DENSITE

Afin de préserver l'esthétique et conserver un outil dissuasif des gros volumes de construction, le plafond légal de densité que la loi du 23 décembre 1986 autorise les conseils municipaux à modifier est maintenu au coefficient 1.

EMPRUNT

Le legs de 700.000 francs porté en recettes 1986 n'étant pas parvenu, un emprunt de même valeur est réalisé pour permettre de faire face aux dépenses.

EGLISE

Les dépenses d'électricité seront prises en compte par la mairie au même titre que pour l'ensemble des bâtiments communaux. L'entreprise Enrico, du Revest, a été choisie pour l'installation du chauffage d'un montant de 25.926 francs.

FONDS SCOLAIRES

Les 10 francs versés aux communes par élève du premier degré - soit 1790 francs pour Le Revest - sont affectés à l'acquisition du matériel informatique déjà mis en place.

CHEMIN DE LA GAYROUARDE

Incorporation de parcelles appartenant à Messieurs Bouisson et Morland dans les voiries départementale et communale pour permettre l'aménagement de ce chemin ainsi que son débouché sur le CD 846.

PATINOIRE

La participation du Revest au Syndicat intercommunal est fixée à 10.061 francs pour 1987.

PERMANENCE SOCIALE

L'assistante sociale de la D.A.S.S. effectuera une permanence chaque semaine dans un local mis à sa disposition par la mairie. (Le début de ces permanences ainsi que le jour et le lieu de leur tenue seront précisés en temps opportun).

Côté cuisine

TRANSFERTS DE CORPS

Etude avec les entreprises de pompes funèbres intéressées de la loi du 9 janvier 1986 applicable à partir du 1er janvier 1987.

CLUB DU «TEMPS LIBRE»

Association en cours de création regroupant les personnes du «troisième âge».

PUBLICITE

Création d'un chapitre budgétaire publicité afin de faire connaître les activités qui se déroulent dans la commune.

ACTIVITES MUNICIPALES **********

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF

Demande aux commissions, deux semaines avant le vote du budget, de limiter leurs demandes au strict nécessaire afin d'éviter une augmentation qui risquerait d'être très importante de l'imposition locale. Les premières études font apparaître, en effet, une croissance des dépenses de fonctionnement de 7,25% et seulement de 1,24% pour les recettes.

SUBVENTIONS

Une subvention de 500 francs est attribuée au Comité Départemental du concours scolaire 1987 de la Résistance et de la Déportation.

Deux subventions de 1500 francs sont accordées, l'une à la Société des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène, l'autre au Club Informatique Municipal.

EXPOSITION

Il est demandé à notre éminent concitoyen, le graveur Decaris, membre de l'Institut, d'accepter qu'une exposition de ses œuvres se déroule au Revest.

RESEAU CABLE

Accord pour la création d'une commission extra-municipale d'études sur le réseau câblé.

CENTRE AERE

Le prix de journée est porté de 35 à 37 francs par enfant et par jour. Le centre fonctionnera pendant les vacances de Pâques.

DROGUE ET CROIX BLANCHE

Madame Régnaud est déléguée pour représenter la commune auprès de l'Association des parents de toxicomanes et de non toxicomanes créée au Pradet.

ACTES ADMINISTRATIFS

Afin de bien séparer le Représentant de la commune et l'Autorité administrative - en l'occurence le maire - devant laquelle se passe l'acte, Maître Mouttet est désigné pour représenter la commune.

ACHATS DE TERRAINS

Situés entre les anciens terrains Péchiney et la commune d'Evenos pour le prix au mètre carré fixé par les Domaines lors de l'achat à la Société Péchiney. Ces terrains appartiennent à Madame Nathalie Pomet pour l'un et à la famille Sauvaire-Vidal pour l'autre. Prix total d'achat 69.700 francs. Nous nous trouvons ainsi propriétaires le long de la limite avec Evenos.

TITULARISATION

Titularisation à temps partiel de deux agents employés à titre temporaire depuis quelques années aux écoles et à la mairie.

SALLE POLYVALENTE

Décision de reprendre la construction d'une salle qui ne sera plus appelée «polyvalente» selon un projet plus léger présenté par l'équipe d'architectes lauréate du concours. Devis estimatif 4.890.000 francs T.T.C. Peinture, musique, théâtre, conférences trouveraient ainsi ce qui nous manque trop actuellement pour parvenir au but que nous recherchons.

SCOLARITE

Remboursement des dépenses de fonctionnement pour les enfants du Revest fréquentant les écoles privées sous contrat sans distinction de communes.

TENNIS

Devant le nombre important de joueurs et aussi pour créer des structures d'accueil des jeunes dans le cadre du Conseil de prévention de la délinquance et de la drogue, la construction d'un troisième court de tennis avait été programmée. Une opposition s'étant manifestée le conseil municipal, lors d'une première réunion, avait décidé de suspendre les travaux pour procéder à une nouvelle réflexion. A la suite de cette décision les très nombreux messages parvenus de l'ensemble de la commune montrent l'utilité du projet et justifient la reprise, aussitôt que possible, des travaux. Il demeure entendu que le maximum sera fait pour limiter le plus possible les nuisances qui pourraient se produire.

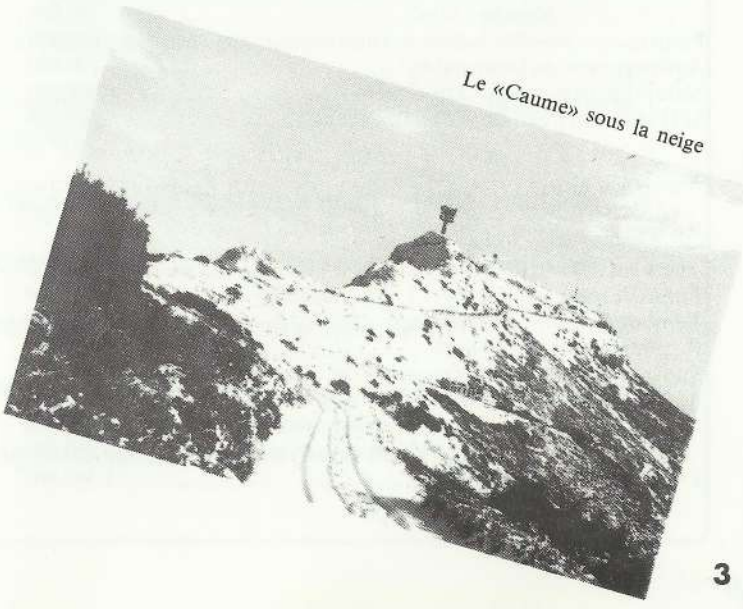

Le «Caume» sous la neige

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Section de Fonctionnement équilibrée à 7.786.797 francs

☼

Dépenses :

Denrées et fournitures	793.500
Personnel et charges	3.330.000
Impôts et taxes	10.000
Travaux et services extérieurs	694.234
Participations et contingents	1.138.503
Allocations - Subventions	628.400
Gestion générale	436.500
Frais financiers (intérêts des emprunts)	227.223
Prélèvement pour investissement	528.437

☼

Recettes :

Produits de l'exploitation	907.000
Produits domaniaux	1.310.650
Produits financiers	3.000
Recouvrements et subventions	197.611
Dotation globale de fonctionnement	1.660.374
Impôts indirects	304.414
Forfait sur pylônes E.D.F.	120.153
Contributions directes	3.283.595

Section d'Investissement équilibrée à 3.392.992 francs

☼

Dépenses :

Frais financiers (capital des emprunts)	344.466
Achat de terrains et frais	234.700
Ecoles : mobilier, matériel, aménagements	175.638
Travaux de voirie	356.500
Travaux de bâtiments	163.000
Eclairage public	305.800
Matériel et véhicule pour voirie	77.000
Aménagement des salles d'exposition	73.100
Création d'une piste anti-feu	60.000
Honoraires de géomètre	86.422
Réalisation d'une piste de cyclo-cross	20.000
Achat deux ordinateurs M.O.5	12.966
Autres achats : gradins 200 places	70.000
20 projecteurs	20.000
plancher 70 m2	20.000
Participation possible à achat de Tourris	150.000
Aménagement du jardin public	200.000
Salle polyvalente ou des Arts - 1re tranche	1.000.000
SITCAT - Participation à investissement	23.400

☼

Recettes :

Virement de fonctionnement	528.437
Fonds de compensation de la T.V.A. (sur 1985)	182.800
Vente des terrains de Fontanieu	1.084.200
Remboursement de sinistre	7.555
Subvention du Conseil National de Prévention de la délinquance : piste de cyclo-cross	20.000
extension club informatique	20.000
travaux ou création d'immeuble	50.000
Emprunt restant à réaliser	1.500.000

BUDGET PRIMITIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement équilibrée à 1.283.233 francs

☼

Dépenses :

Achat d'eau et abonnements	496.811
Achat de petit matériel	30.000
Personnel et charges	232.996
Taxes, participations, reversements	121.679
Syndicat des communes et centre de formation	1.761
Frais financiers (intérêt des emprunts)	215.490
Amortissement du matériel et des réseaux	131.336
Petits travaux d'entretien	42.000
Pertes irrécouvrables (non paiements)	2.790
Virement sur l'investissement	8.370

☼

Recettes :

Vente d'eau	916.974
Surtaxe assainissement	137.209
Abonnements	154.050
Droits de prise eau	48.000
assainissement	27.000

Section d'investisssement équilibrée à 787.413 francs

☼

Dépenses :

Frais financiers (capital des emprunts)	277.913
Achat de compteurs	30.000
Réfection de réseaux (av. des Poilus et Colombier)	479.500

☼

Recettes :

Virement du fonctionnement	8.370
Créance en annuités	14.750
Amortissement du matériel	24.041
Amortissement des réseaux	107.295
Facturation de travaux aux tiers	30.000
Fonds de compensation de la T.V.A. (sur 1985)	169.957
Participation de tiers	113.000
Subvention du Conseil général	100.000
Emprunt pour travaux	220.000

TAXES ET IMPOTS LOCAUX

Les taux applicables aux quatre taxes locales demeurent inchangés. L'augmentation ressentie par les contribuables proviendra de la revalorisation des bases donnée à + 3,38% pour la taxe d'habitation et le foncier bâti. En revanche le foncier non bâti est rajusté légèrement en dessous de sa valeur 1986 et la taxe professionnelle bénéficie d'un abattement à la base de 16%.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères figure dans le budget pour 598.000 au lieu de 543.637 en 1986, augmentation en rapport avec celle de notre participation au SITTOMAT (Syndicat intercommunal de traitement et de transport des ordures ménagères).

Les exonérations applicables à la taxe d'habitation demeurent inchangées, soit abattement à la base pour tout le monde (sauf les résidences secondaires) : 15%. Abattement de 10% de la valeur locative moyenne pour chacune des deux premières personnes à charge et 15% pour chacune des suivantes (ne s'applique pas non plus aux résidences secondaires).

★ ☆ ★

La Tour du Revest

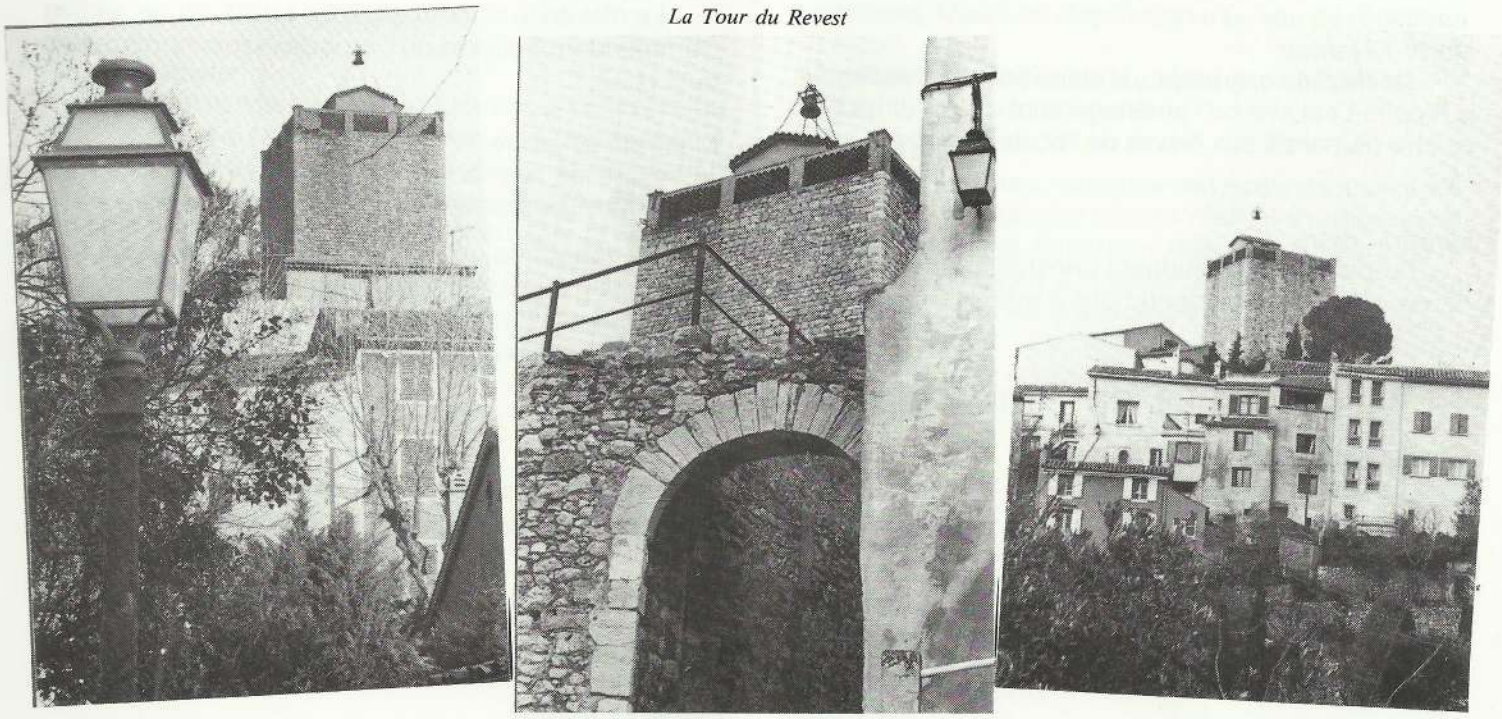

TRAVAUX 1er TRIMESTRE 1987

TRAVAUX REALISES PAR LES ENTREPRISES

Chauffage électrique de l'église

Déplacement éclairage public chemin des Châteaux d'Eau

Façades immeuble de la Poste

Nouvelles lanternes aux Abeilles d'Or

Fin de la réfection du bureau de poste

TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

Jardinières école primaire

Aménagement ruisseau d'écoulement de la source du Ray

Raccordement assainissement quartier haut Ray

Débroussaillage parcelles et chemins communaux

Nouveau réfectoire maternelle Revest

Remplacement borne à incendie lotissement l'Oratoire

Agrandissement entrée place de Dardennes

ACTIVITES MUNICIPALES **********

REUNIONS DE TRAVAIL

En dehors des réunions habituelles et hebdomadaires des Commissions

*****

Ensemble du conseil municipal

Mardi 13 janvier
Jardin public et projets d'utilisation du château de la Ripelle. Leur avis sur l'aménagement d'un jardin public va être demandé aux élèves de l'école primaire.

Mardi 17 mars
Préparation des budgets primitifs: commune, eau et assainissement - Orientations à retenir.

☼

Commission de l'urbanisme

Révision du P.O.S.

Mardi 20 janvier
Avec le bureau d'études - Begeat - et les représentants de la Direction Départementale de l'Equipement - D.D.E. -

Mercredi 27 janvier
Présentation aux quatre C.I.L. intervenant sur la commune.

Lundi 16 février
Première réunion officielle avec les représentants désignés par le préfet et les membres de droit. Assistance du bureau d'études.

Mardi 10 mars
Deuxième réunion officielle avec les mêmes participants.

Vendredi 20 mars
Conclusion retirées à la suite de ces différentes réunions - Etude avec le Begeat.

Autres affaires

Mercredi 11 février
Monsieur Bouisson - cession de terrain pour aménagement du chemin de la Gayrouarde et son débouché sur la route du Général de Gaulle - CD 846.

Vendredi 27 février
Monsieur Kussener - cession de terrain pour agrandissement du chemin de Fontanieu.

Commission des forêts

Mercredi 21 janvier
Débroussaillement conformément à la loi forestière du 4 décembre 1985 et les circulaires préfectorales. Informations à donner aux propriétaires concernés. Aux membres du conseil faisant partie de la Commission a été adjoint Monsieur Cavallaro, garde champêtre.

Mercredi 4 janvier
Le rôle de la Commission des forêts, étude avec le Commandant Baticioni du Corps des sapeurs-pompiers du S.I.L.I.A.T.

Mercredi 11 janvier
Suite de la précédente avec les mêmes participants. Moyens susceptibles d'être mis en œuvre.

En dehors de ces trois dates, la Commission des forêts s'est réunie régulièrement pour suivre le débroussaillement en fonction des suites apportées ou non apportées par les propriétaires ou habitants concernés.

☼

Commission des adjoints

Loi du 9 janvier 1986 sur les transferts de corps

Lundi 2 février:
Monsieur DELESSE - Pompes Funèbres Toulonnaises.

Jeudi 12 février:
Monsieur CHENOZ - Pompes Funèbres CORNU.

Lundi 16 mars:
Mêmes participants que le jeudi 12 février.

Lundi 23 mars:
Monsieur SERENIA - Pompes Funèbres Méridionales.

☼

Réunion préparatoire au stage de Neige

De plus :

Lundi 16 février :
Réception de Monsieur Vinolo, directeur de l'école primaire. Remise du travail effectué par les élèves sur le projet d'un jardin public et organisation du défilé de Carnaval le vendredi 6 mars dans le village.

Samedi 28 mars
Conseil d'école à l'école primaire.

Autre affaire

Lundi 16 février
Messieurs Mathieu et Goudeman, architectes au Begeat - Présentation du système de télédétection à base d'images SPOT étudié par la division «Observation de la Terre» du C.N.E.S. et la division «Défense - Espace» de la SODOTEC. C'est bien volontiers que la Commission des adjoints autorise le Begeat en relation avec les divisions des deux organismes intéressés à simuler, à partir de données SPOT, l'étude du Plan d'Occupation du Sol ce qui constitue une première.

Commission des écoles

Confection des menus avec les parents, les enseignants et le personnel municipal chargé de la préparation des repas.

* *Jeudi 22 janvier*
* *Jeudi 12 février*
* *Jeudi 19 mars*

Commission des listes électorales

Avec la participation des personnes de la commune, hors conseil municipal, désignées par arrêté.

Vendredi 9 janvier : Radiations et inscriptions

Vendredi 27 février : Suite.

Commission de la Salle polyvalente

Nouvellement créée pour étudier les possibilités de réalisation de la salle en fonction des ressources budgétaires.

Lundi 27 janvier
Avec Messieurs Bordes et Duchier, architectes du Cabinet Dravet - Lauréat du concours - Etude des besoins, révision du projet en le rendant plus léger.

Jeudi 29 janvier
Réception de Monsieur Legrand de Sanary qui se présente sous la référence «Bureau Commun du Bâtiment» avec un Cabinet à Sanary bien qu'installé dans la Somme et qui demande l'autorisation pour réaliser une étude entièrement gratuite ce qui est difficilement refusable.

Jeudi 19 mars
Messieurs Bordes et Duchier présentent un avant projet avec plans et maquette.

Commission de l'Action Sociale

Mardi 3 février
Madame Morlon - Assistante Sociale de la D.A.S.S. - accompagnée de l'Assistante Sociale Chef de Service, expose les modifications apportées à son action dans la commune. Mise à sa disposition d'un lieu de réception.

Commission de l'école de musique et danse

Lundi 23 février
Monsieur Chiva, directeur de l'école de musique et danse - Entretien sur les travaux réalisés à la maisonnette et mise au point. Situation créée par le départ à la retraite du professeur d'initiation musicale. Un nouveau professeur assurera la succession.

ACTIVITES HORS COMMISSIONS

Des membres du conseil municipal ont participé, en fonction des questions devant être abordées, à différentes entrevues demandées au maire sur les sujets suivants :

Domaine de Tourris

Lundi 2 mars
Messieurs CHAMBON - propriétaires du Domaine - Le point sur la situation du Domaine et leurs projets.

Lundi 9 mars
Réunion du Syndicat intercommunal avec les représentants de La Valette et du Revest. Vote du budget du Syndicat. Il est envisagé la création d'une Société d'économie mixte pour l'achat du Domaine - Etude à conduire - (Réunion tenue à la mairie du Revest, siège social du Syndicat).

Lundi 23 mars
Messieurs CHAMBON présentent des acheteurs venus d'Angleterre et susceptibles de réaliser un golf. Il semble que les projets déjà soumis n'aient pas trouvé un écho favorable auprès des vendeurs ni du Syndicat.

Château de la Ripelle

Lundi 19 janvier
Monsieur Reisch, propriétaire du Domaine, donne une préférence d'achat à la commune seule ou en association, malgré le prix fixé par les Domaines inférieur aux propositions qu'il aurait reçues.

ACTIVITES MUNICIPALES

Mercredi 25 février
Monsieur Ornu de Lyon expose l'intérêt que sa Société spécialisée dans la création de maisons de retraite porte au château de la Ripelle.

Vendredi 20 mars
Monsieur Reisch interrogé sur les articles de presse faisant état de l'achat du château par le Conseil général confirme qu'il ne traitera avec le Conseil général au prix proposé qu'à la condition que la commune ne soit pas exclue.

Mardi 24 mars
Entretien avec la presse sur l'utilité du château et la nécessité de ne pas le dégrader d'une façon ou d'une autre.

Jeudi 26 mars
Le maire rencontre le président du Conseil général pour mise au point sur l'achat et l'utilisation du château de la Ripelle.

Eglise

Vendredi 16 janvier
Monsieur le Chanoine Baud, curé de Saint-Louis, venu présenter l'Abbé Elie, Thierry Elie, qui va assurer le remplacement de l'Abbé Eude, curé du Revest.

Mercredi 18 février
Monsieur l'Abbé Elie rend une visite d'installation et s'entretient des problèmes de la paroisse dont il a la charge tout en exposant ses projets.

Autres réceptions

Vendredi 9 janvier
Visite de prise de fonctions de Monsieur Pontnau - Trésorier Principal - remplaçant Monsieur Fabre qui fut notre percepteur avant de devenir Trésorier Principal à La Valette, puis retraité.

Lundi 19 janvier
Monsieur Bona - Imprimerie Saint-Jean - qui assure l'impression de l'Information Communale venu proposer une nouvelle présentation du bulletin trimestriel.

Mercredi 18 février
Monsieur Eisenlohr, directeur de la Société «Hydrogéomidi» - Situation hydrogéologique de la commune.

Mercredi 18 mars
Madame Chenachi, Madame Jeandrieu et Monsieur Blanc du bureau de la section socialiste du Revest venus s'entretenir des projets du conseil municipal. Echange de vues.

MANIFESTATIONS

Vendredi 6 mars
Défilé du Carnaval dans les rues et chants sur les places du village par les élèves des trois écoles avec leurs maîtres et leurs maîtresses.

Samedi 28 et dimanche 29 mars
Concours du chien de défense organisé par le «Club Varois du chien de défense» (Revest) - Remise des prix - Dimanche après-midi.

EXPOSITIONS

Vendredi 27 février
Exposition «100 ans de transports en commun dans l'aire toulonnaise» organisée jusqu'au dimanche 8 mars par le S.I.T.C.A.T. et ses délégués du conseil municipal de la commune.

Samedi 14 mars
Exposition de Nicole Budonaro, lauréat du prix des Jeunes Plasticiens, organisée jusqu'au 31 mars par l'Association «Elstir» sous la présidence du peintre revestois Michel Dufresne.

ASSEMBLEES GENERALES

Samedi 24 janvier
Section des Anciens Combattants du Revest. Tirage du gâteau des Rois avec la participation des familles.

Vendredi 13 février
Syndicat d'Initiative - Compte rendu - Projets - Renouvellement du Bureau.

Dimanche 22 mars
Comité d'Intérêt Local «Dardennes - Hubac» avec la participation des représentants de la mairie de Toulon et du Conseil général.

IL FAUT NOTER AUSSI

Lundi 9 février
Entretien avec le docteur Ségony, maire du Pradet, nommé «Monsieur Drogue» par le Conseil Régional sur la situation dans la commune en ce qui concerne la drogue.

Mardi 10 février
Tournée du percepteur, en l'occurence Monsieur Pontnau, Trésorier Principal.

Mercredi 18 février
Aide apportée par Monsieur Fenassile, expert-comptable, à la rédaction des déclarations d'impôts des personnes âgées - Conseils.

ACTIVITES MUNICIPALES **********

HORS COMMUNE

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

S.I.L.I.A.T. - Incendie - Secours

Lundi 12 janvier
Commission administrative et financière suivie de la réunion plénière - Vote du budget.

Lundi 26, mardi 27, mercredi 28 janvier
Présentation de l'ensemble du Corps des sapeurs-pompiers aux membres du Conseil d'Administration.

Mardi 10 février
Rencontre du Bureau avec la Direction du Centre Hospitalier de Toulon - Organisation du S A M U.

Vendredi 27 mars
Commission du personnel.

S.I.A.T. - Aire toulonnaise

Lundi 2 mars
Séance plénière - Projets concernant l'ensemble des communes du syndicat.

PRATIQUE DES SPORTS DE GLACE - Patinoire

Lundi 26 janvier
Assemblée générale - Vote du budget.

S.I.T.C.A.T - Transports

Assemblée générale - Organisation des transports - Vote du budget.

MAIRES DU CANTON

Mercredi 18 janvier
Projet de création d'un lycée polyvalent dans le canton, à Coste Boyère.

Jeudi 5 mars
Contacts pris avec les autorités concernées par le projet.

S.I.V.A.A.D. - Achats de denrées alimentaires et divers

Le relevé du trimestre n'est pas parvenu mais pour donner une idée de l'activité d'un Syndicat intercommunal, il peut être bon d'indiquer qu'en 1986 se sont tenues dans les différentes communes du Syndicat :

- *4 assemblées générales*
- *5 réunions techniques*
- *8 réunions de bureau.*

En outre, le bureau s'est déplacé quarante fois pour se rendre soit dans les communes, soit auprès des administrations, y compris la préfecture.

CULTURE - LA SEYNE

Mercredi 14 janvier
Préparation du programme 1987 «Egée Judée».

REUNIONS

Vendredi 9 janvier
Assemblée générale du Comité Départemental de Lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie - Toulon.

Préfecture - Représentation de Monsieur Léotard à la conférence-débat sur la pauvreté et la précarité.

Mercredi 4 février
Création au Pradet de l'Association de lutte contre la drogue «La Croix Blanche».

Vendredi 6 février
Lycée d'enseignement professionnel «Rouvière» à Toulon. Présentation des nouvelles activités de l'établissement. Débouchés - Contacts avec les entreprises.

Dimanche 8 février
La Valette - Assemblée générale de l'Association Départementale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes - Remise des cartes.

Jeudi 19 février
Rencontre président du Conseil général, maire de Toulon et maire du Revest.
Achat et utilisation du château de la Ripelle.

Lundi 9 mars
Soirée d'étude des auditeurs de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale - Cercle Naval de Toulon.

Samedi 14 mars
Assemblée générale du Conseil Départemental de la Santé - Croix Rouge - Toulon.

Jeudi 26 mars
Réunion de l'Association des diabétiques - Résidence «Les Genêts» - La Valette.

Le personnel à table

Il faut ajouter deux réunions avec les élus concernés et les responsables des services techniques de la ville de Toulon les jeudi 12 février et jeudi 5 mars pour étudier les incidences de la révision du P.O.S. du Revest sur les réseaux toulonnais du pluvial et de l'assainissement. Il semble que ces incidences sont relativement peu importantes.

La Tour du Revest

CEREMONIES

Dimanche 25 janvier
Remise des prix aux Lauréats du concours scolaire 1986 «Résistance et Déportation» par l'Association Départementale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes - Toulon.

Lundi 2 mars
Toulon - Départ à la retraite du Vice Amiral d'Escadre Gagliardi, préfet maritime, Commandant en Chef en Méditerranée.

Samedi 21 mars
Remise de la Légion d'Honneur à Maurice Delplace, maire de La Garde.

Samedi 28 mars
Remise de la Palme d'Or au drapeau du Corps des sapeurs-pompiers du S.I.L.I.A.T. et décoration de six sapeurs.

VISITES

Jeudi 5 février
Visite rendue à Monsieur Pontnau, Trésorier Principal à la suite de sa visite en mairie le vendredi 9 janvier.

Jeudi 26 mars
Entrevue avec Monsieur Arreckx, président du Conseil général - Position du Conseil général sur l'achat du château de la Ripelle à la suite des articles parus dans la presse.

TRIBUNAL DE TOULON

Jeudi 12 décembre
Assistance à l'audience traitant de l'action engagée par Monsieur Andréani: limites de sa propriété au quartier du Haut Ray.

VOYAGES

Accompagnement de 3 voyages:

Du dimanche 15 au samedi 21 février:
Stage de neige, à La Plagne dans les Alpes, des jeunes de 13 à 18 ans.

Dimanche 8 mars
Sortie du 3e âge à MENTON pour la fête des Citrons.

Du mardi 17 au mercredi 23 mars
Séjour du 3e âge à Amboise avec excursions dans les environs.

INAUGURATIONS

Vendredi 23 janvier - Galerie Bœuf - Toulon
Œuvres du peintre MALAUSSENA.

Jeudi 29 janvier - Mairie de Toulon
Rencontre avec l'ethno-archéologie.

Samedi 14 février - Bandol
Peintures de Michèle DOLFI-MABILY.

Mardi 17 février - Galerie Franklin Roosevelt - Toulon
Peintures de Marie ASTOIN.

Vendredi 20 mars
Inauguration des locaux rénovés de la Fondation BARTHELON, boulevard Salicis - Toulon.

Lundi 23 mars
Exposition sur le thème «Urbanisme, eau et assainissement» - Le Pradet.

LA VIE DES SOCIETES

ATELIER REVESTOIS INFORMATIQUE

VIVRE AVEC L'INFORMATIQUE

L'informatique imprègne la plupart des grandes fonctions économiques et sociales et, demain, la micro-informatique accompagnera la majeure partie de nos actions de la vie quotidienne.

Il s'agit donc d'une grande mutation aux enjeux multiples et vitaux. Nous savons bien, en effet, quelle atteinte elle peut porter aux droits des individus, qu'il faut s'employer, de plus en plus, à sauvegarder et à accroître. Nous savons bien aussi quelles évolutions peuvent connaître nos sociétés. Certains éléments ne préfigurent-ils pas une sorte de société duale à deux vitesses dans laquelle les uns, «l'élite», les plus aisés bénéficieraient d'un haut niveau de vie, de tous les avantages apportés par le développement technologique, connaîtraient l'essentiel des grands systèmes sociaux tandis que les autres, les plus démunis, ne seraient que les exécutants confinés dans des tâches répétitives, à l'horizon limité et à une vie de presse-boutons.

Nous devons avoir pour l'homme une ambition qui dépasse cette division de la société et cette répartition du bien-être et des responsabilités. L'utilisation de l'informatique peut et doit faciliter notre vie à tous, professionnelle ou sociale. A nous de le permettre.

Il est de notre responsabilité collective d'apprendre à tous et surtout aux jeunes à connaître, comprendre, maîtriser leur temps et en particulier les outils qu'ils utilisent. Laïques nous rejetons l'idée que les hommes et les femmes de demain puissent n'être que des consommateurs passifs, avides du gadget, de l'éphémère et soumis à toutes formes de propagande insidieuse véhiculée par des médias sans cesse plus présents grâce notamment à la télématique.

L'évolution, le développement des techniques ne doivent pas être des facteurs supplémentaires d'isolement, «d'enfermement», mais doivent au contraire, permettre à l'individu, de s'ouvrir encore plus au monde qui l'entoure, à la communication, aux relations avec autrui.

Il faut tout mettre en œuvre pour permettre à tous les jeunes d'aller au maximum de leurs capacités et de s'insérer harmonieusement dans une société librement choisie, de leur apprendre à appréhender des situations nouvelles, à être confrontés à des problèmes différents, à être capables de résoudre de façon concrète et rapide des difficultés rencontrées, en fait à rendre les jeunes plus responsables de l'acquisition des connaissances.

Apprendre à mieux comprendre son milieu, à mieux intégrer ses différentes composantes, mais surtout à maîtriser et dominer les moyens, les outils, pour comprendre son époque, sont bien les objectifs qui légitiment l'utilisation de l'informatique dans le système éducatif.

◆◆◆◆

ARRETE

L'ARRETE DU 1er SEPTEMBRE 1939 LIMITANT LE DROIT DE REUNION EST ABROGE

Vu qu'un arrêté est réputé demeurer applicable lorsqu'il n'a pas été abrogé;

Vu qu'en procédant au classement des anciens arrêtés municipaux il est apparu que celui du 1er septembre 1939 réglementant les réunions sur le territoire de la commune tout en interdisant celles du Parti Communiste n'avait jamais été annulé;

Vu les pouvoirs de Police du Maire;

LE MAIRE DE LE REVEST-LES-EAUX
ARRETE:

ARTICLE 1er:

Bien que n'étant plus en application depuis la libération du territoire, il est préférable à tous égards de considérer que l'arrêté du 1er septembre 1939 portant sur la tenue des réunions dans la commune est rapporté.

A LE REVEST-LES-EAUX, le 17 janvier 1987

Le Maire,
Charles VIDAL.

FESTIVAL DE LA TOUR

EN ATTENDANT GODOT

Samuel Beckett a écrit ce texte il y a plus de 35 ans. Il sonne toujours aussi juste avec des idées-gigognes à n'en plus finir, des falaises d'angoisse et des fous rires d'alolescents pour cacher l'ennui.

Vladimir et Estragon ont 25 ans, un passé flou, un avenir moisi. Ils attendent Godot. Il faut bien que seconde après seconde, le temps passe. Il faut bien qu'on fasse semblant de gribouiller de l'espoir sur le vide. Pozzo arrive avec Lucky. Mais Pozzo n'apporte rien sinon son propre mode d'emploi pour avancer. Reste Lucky après qui on râle toujours mais dont on a besoin, et qui ne gagne pas davantage même s'il a toujours le dernier mot.

Guillaume Cormet nous propose de cette pièce, une mise en scène électrique, en prise directe sur le présent, par la violence de son rythme, par son humour où Dieu, s'il n'est pas trop pris par ses formulaires de chômage, devra trier pour reconnaître les siens.

Ce spectacle qui a obtenu le Premier prix de l'Agora du jeune théâtre à la Criée à Marseille **sera donné à la Tour, le 27 juin à 21 h 30.**
Entrée : 40 francs.

Pour tous les spectacles, nombre de places limité à 300.

Les places seront mises en vente 48 heures avant chaque représentation, en mairie du Revest.

ROMEO ET JULIETTE

Entrent Roméo, Mercutio et Benvolio.

Raconter Roméo et sa Juliette, fuyards au milieu des batailles. Dire les Montaigus, les Capulets. Chanter Shakespeare, le transformer, le faire entendre ou le voiler. Jouer un Dieu, fou d'un petit bout de femme, et qui enchaîne Vérone à sa perte effrénée. Montrer l'Exil et l'amplifier. Conter ce torrent à la manière des gens de foire, voilà ce qui les a rassemblés.

Depuis septembre 1985, L'Insolite Traversée des Siècles, équipe de onze adolescents installée au Revest, vit aux heures de Roméo et Juliette d'après Shakespeare.

Un récit d'hier, pour aujourd'hui, vers demain. Une certaine manière de voir la vie, de se voir peut-être.

Ce spectacle, co-produit par la municipalité, **sera donné à la Tour, les 2 - 3 - 4 - 5 - 6 juillet à 21 h 30. Entrée : 40 francs.** Jusqu'au 1er juin vous pouvez acheter vos places pour 30 francs en vous adressant à la mairie.

Roméo : Mon cœur a-t-il aimé jusqu'ici ? Non ; jurez-le, mes yeux ! Car jusqu'à ce soir, je n'avais pas vu la vraie beauté.

GOLDOUNEH
ou LES ARBRES à L'ENVERS

«Goldouneh», pièce iranienne d'Ismaïl Khaladj, traite avec lyrisme et poésie du thème universel du déracinement. Quatre hommes ont quitté leur terre, leur famille, leur femme pour partir à la recherche d'une vie meilleure dans cette ville qui ronge peu à peu leur identité. Dans une maison de thé, les souvenirs s'échangent, au rythme des bruits de narguilés et des verres de thé qui se vident. Goldouneh, la graine de fleur, personnage fragile et violent, cette femme, enfant, sœur, mère et pays dont chacun conte une vie différente liée à la sienne, Goldouneh le rêve et la poésie, Goldouneh sera le seul espoir pour ces quatre hommes déracinés de retourner dans leur village, de reprendre possession de leur identité. Mais retrouveront-ils Goldouneh?

La mise en scène est de Parviz Khazrai, poète et homme de théâtre iranien. Le rôle de Goldouneh sera tenu par Farhondeh Bavar, comédienne iranienne qui a travaillé à Persépolis avec Peter Brook. La musique est de Mahmoud Tabrizzi-Zadeh qui a participé au Mahabarata de Peter Brook en Avignon.

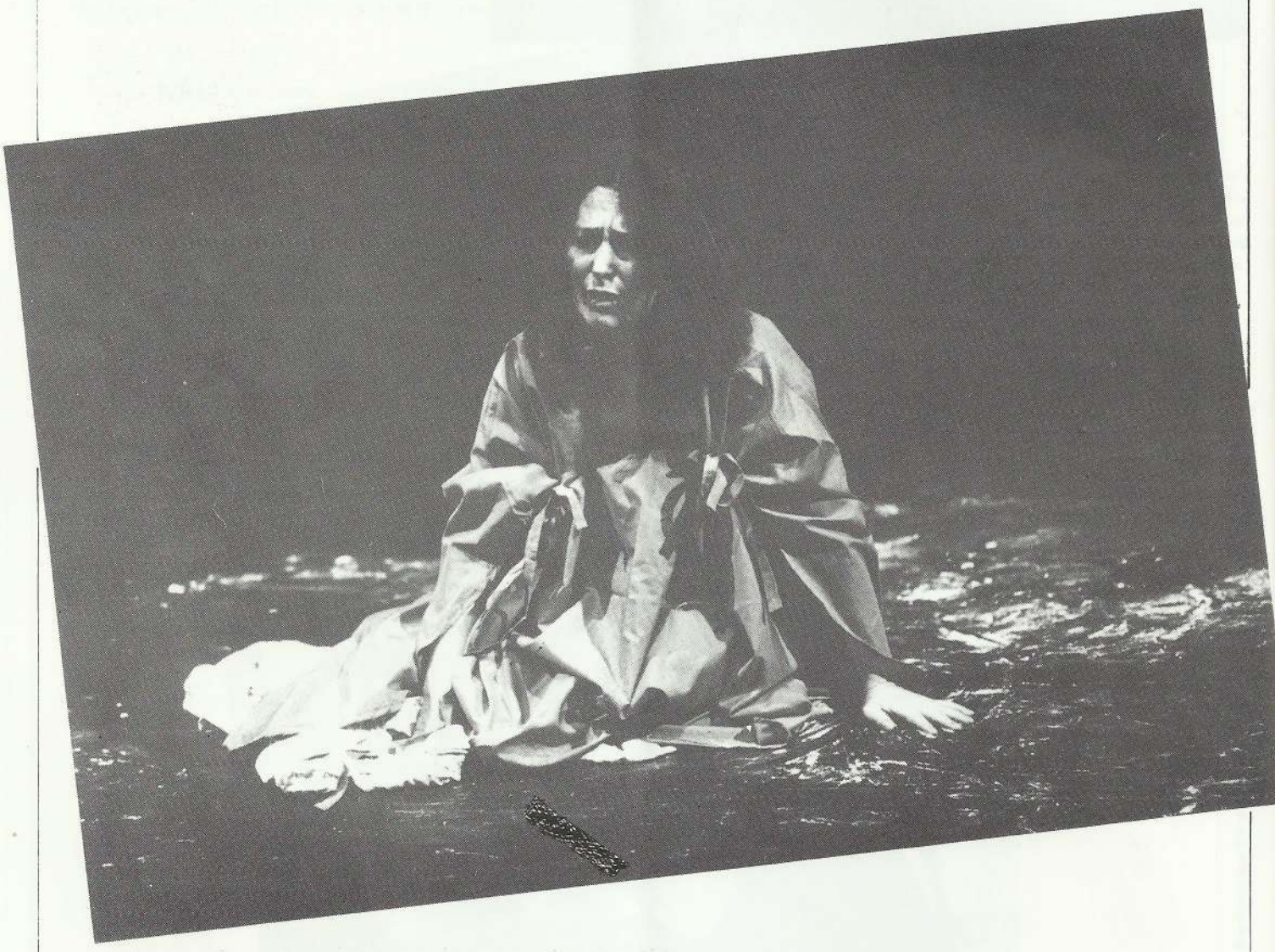

Ce spectacle, co-produit par la municipalité, **sera donné à la Tour, les 10 - 11 et 12 juillet à 21 h 30. Entrée: 40 francs.**

JUDEE

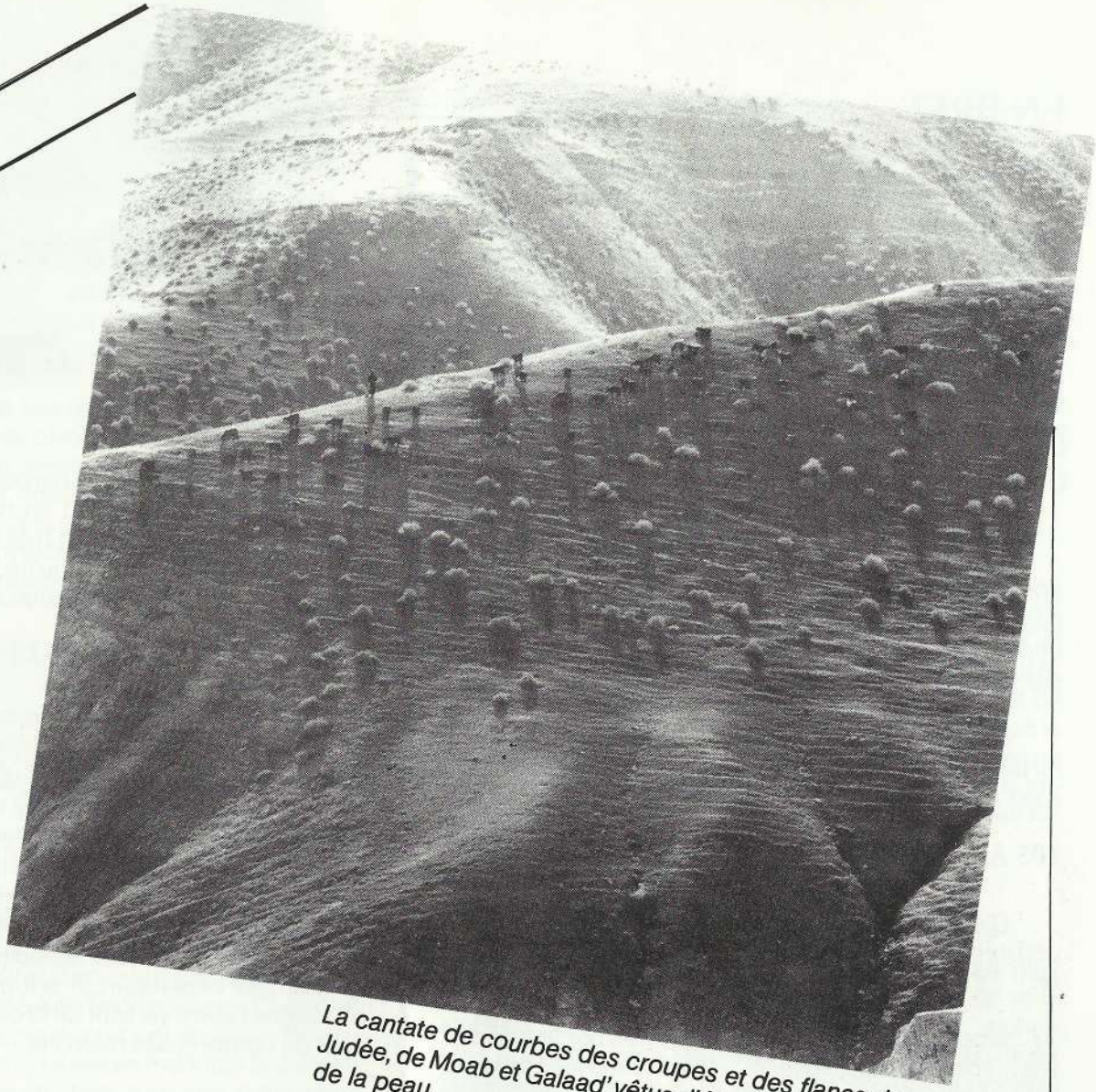

La cantate de courbes des croupes et des flancs de Judée, de Moab et Galaad' vêtus d'étincellements dorés de la peau.

☼

«Le feu et le fer ont fouillé le jardin. Je n'aurai jamais vu en si grande gloire les roses».

Ce jardin contient en lui le Paradis et l'Enfer. Y alternent sans cesse la merveille et la terreur.

L'adaptation et la mise en scène de ce texte sont de Gilbert Lyon.

***

Ce texte de Lorand Gaspar est un texte éclaté, morcelé. Il ne raconte pas une histoire. C'est une parole errante ouvrant sur l'Orient, le Moyen-Orient.

«Judée» est poème bien sûr. Mais aussi pages de journal intime. Témoignage. Reportage. Dialogues. Communiqués. Fragments bibliques... Ecriture polymorphe qui permet à l'écrivain de dire ce monde rançonné, ce désert déchiré de barbelés et de rafales, ce continent en guerre.

☼

Ce spectacle, co-produit par la municipalité dans les mêmes conditions que Marie des Brumes, les Tragédiennes sont venues, **sera donné à la Tour le 23-24-25-26 Juillet à 21 h 3O, le 31 Juillet - 1er et 2 Août à 21 h 3O, 7-8-9 Août à 21 h 3O.**
Entrée : 4O Francs

EN BREF

SECRETARIAT MOBILE

Depuis la fin de ce trimestre, le secrétariat mobile est devenu une réalité. Il est souhaitable qu'il soit utile et nous rappelons son emploi du temps:

Le lundi de 14 h 30 à 17 h.: Fontanieu
Le mardi de 14 h 30 à 17 h.: Le Grand Vallon
Le jeudi de 14 h 30 à 17 h.: Ecole primaire
Le vendredi de 14 h 30 à 17 h.: Hameau de Dardennes

«Semaine Provence» sous la plume de notre ami TROFIMOFF écrit: «L'administration vient à nous. Une excellente initiative qui était espérée de tous les écarts depuis de nombreuses années est enfin mise sur pied par la municipalité: le secrétariat mobile».

Nous nous permettons d'ajouter: vous y serez confortablement accueillis et toujours avec le sourire, ce qui n'est pas à négliger.

105 ANS

C'est l'âge de notre doyenne, Madame Cortès-Vidal qui demeure à Dardennes dans la propriété Persichino.

Quelques fleurs lui ont été offertes par le maire et ses adjoints samedi 15 mars au cours de la fête de famille qui groupait enfants, petits et arrières petits-enfants dans une ambiance heureuse et pleine de souvenirs. Madame Cortès-Vidal se plaint seulement de ne plus très bien y voir et de quelques douleurs. La mémoire et l'appétit sont demeurés excellents. Nous nous sommes aperçus de ce qu'elle appréciait le saumon, les gâteaux à la chantilly et le bon champagne. Après cela oserait-on dire que l'air du Revest n'est pas le meilleur? Toutes nos félicitations avec tous nos souhaits à notre si gentille doyenne. Tous nos compliments à sa famille qui l'entoure de soins les plus affectueux et rendez-vous donné pour l'année prochaine.

NOS PRETRES

La santé de l'Abbé Eude, notre curé, lui a occasionné de gros ennuis. Après son hospitalisation à l'hôpital «Sainte-Anne» il a séjourné quelque temps dans une maison de repos à Hyères mais son état s'étant subitement aggravé, il a dû être hospitalisé d'urgence à l'hôpital de la ville. A sa sortie, sa place en maison de repos n'était plus disponible et il a réintégré son domicile pour une longue convalescence. Jusqu'à présent les visites ne sont pas autorisées. Nous souhaitons ardemment que le repos et les soins lui permettent de retrouver rapidement une meilleure santé.

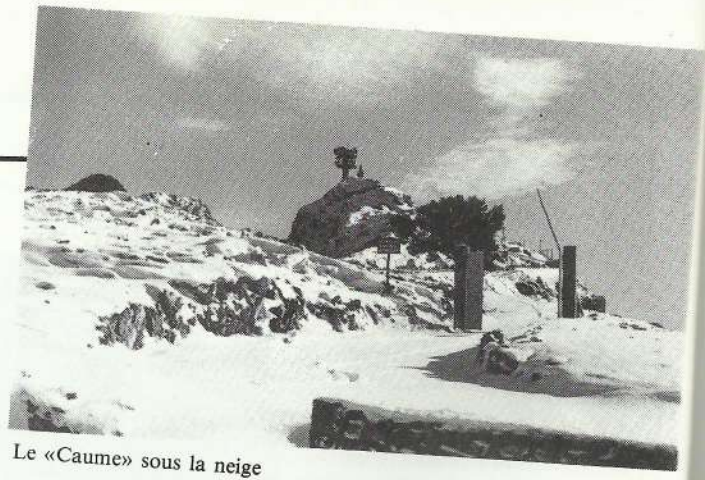

Le «Caume» sous la neige

Il est remplacé dans la paroisse par un jeune prêtre, le Père Thierry Elie qui est en même temps Vicaire à Saint-Louis. Le Père Elie est très sympathique, dynamique et nous croyons savoir qu'il a fait rapidement la conquête de ses fidèles. Bienvenue et longue présence au Revest, Père Elie.

PREMIER FEU

Samedi 28 février le premier incendie de la saison s'est déclaré dans la commune. Parti de la route du Colombier il a rapidement gravi la colline qui surplombe le chemin. Il est heureux que le vent qui soufflait fort ne lui ait pas été particulièrement favorable car l'accès dans ce maquis est des plus difficile. Les pompiers ont éprouvé de très grandes difficultés pour s'y faufiler. Ils y sont arrivés cependant et ont pu éviter que l'incendie n'atteigne l'autre versant de la colline sur lequel se trouvent de nombreuses maisons.

On ne peut que profiter de cet épisode qui aurait pu être très grave pour conseiller aux propriétaires de débroussailler tout au moins autour des maisons s'ils ne peuvent le faire ailleurs. On regrette aussi que la Direction Départementale de l'Equipement n'ait jamais été favorable à quelques constructions qui auraient permis la création de voies d'accès dans un secteur qui doit être protégé non seulement contre le béton mais aussi contre le feu.

A ce propos, attention, à partir du 1er avril interdiction de brûler.

Mme Thérèse VIDAL 105 ans

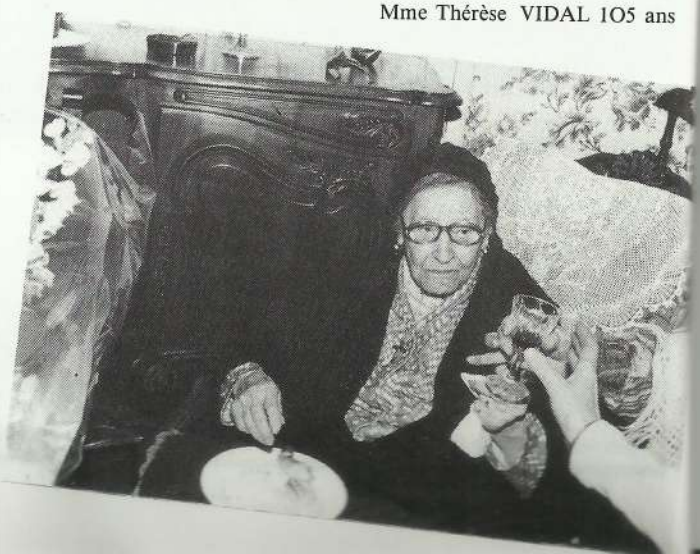

EN BREF

RESEAU CABLE

La décision du conseil municipal de créer, à l'initiative de Maître Dravet, une commission extra-municipale pour l'étude du réseau câblé a été favorablement accueillie lors de l'assemblée générale du C.I.L. «Dardennes - Hubac» tenue le dimanche 23 mars. Les habitants, surtout ceux du secteur toulonnais, se plaignent de très mal recevoir la télévision et d'avoir été oubliés dans la mise en place du réseau câblé au profit de quartiers actuellement bien desservis. Nous ne pouvons présager de ce qu'il sera possible de réaliser, ni du coût mais une étude ne peut que s'avérer utile même si les événements ou les incidences financières en empêchent une réalisation rapide.

LEGION D'HONNEUR

Samedi 21 mars nous avons assisté au milieu d'une très nombreuse affluence à la remise de la Légion d'Honneur au maire de La Garde, Maurice Delplace, pour ses 40 ans d'élu. C'est le général Fondacci, son collègue de l'Académie du Var qui a épinglé la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur sur sa poitrine. A peu près toutes les hautes personnalités du département avec à leur tête le préfet, Commissaire de la République, entouraient Maurice Delplace sur la tribune montée dans la salle Gérard Philipe. Bien que perdus dans la foule, nous avons pu arriver à féliciter le nouveau Chevalier. Nous renouvelons nos bien sincères et amicales félicitations à celui qui fut durant plusieurs mandats le conseiller général de notre canton et qui, à ce titre, nous a toujours aidés du mieux qu'il le pouvait.

PEPE BAILLE

Ça y est. Il est de retour après un séjour en maison de repos à la suite d'une intervention chirurgicale. Il semble en pleine forme et on le revoit avec plaisir arpenter à grands pas le village, ses places et les voies alentour. Sa grande taille, sa casquette, sa bonne humeur et sa canne portée à peu près autant par coquetterie que par besoin appartiennent au village et nous sommes heureux de les rencontrer à nouveau.

Continuez pendant longtemps à vous promener ainsi, «Pépé Baille», sans oublier le chemin du stade ni les réunions de l'Entente Sportive. Là-dessus nous pouvons être tranquilles, vous n'oublierez rien.

«PETIT MEYRIEU»

«Petit Meyrieu est à l'aube d'une belle carrière dont il a les moyens et le mental» résumait Michel Hidalgo après le match O.M. - AUXERRE auquel participa notre jeune concitoyen. Après avoir débuté à l'Entente Sportive Le Revest - Les Moulins et avoir continué au Sporting Club de Toulon, il s'est retrouvé pendant deux années «Aspirant» à l'Olympique de Marseille où il est aujourd'hui stagiaire. Entre-temps il a été sélectionné une dizaine de fois en équipe de France Juniors. Les sorties qu'il effectue dans le cadre de l'O.M. sont des plus prometteuses et au retour du Service National, car il n'est âgé que de 19 ans, il occupera rapidement une place à part entière au sein de son équipe. Tous ceux qui l'ont vu jouer en sont persuadés et nous le sommes avec eux. Alors bravo «Petit Meyrieu»! Vive l'O.M., Toulon et Le Revest.

«LE MONDE», LA TELE ET JOJO

Des journalistes du «Monde» et de la télévision ont décidé d'effectuer un reportage sur «Jojo» qui, d'après eux, est un symbole dans un village. A la mairie où l'un des reporters a téléphoné on a répondu qu'il était très facile de rencontrer Jojo, mais on a conseillé surtout de rencontrer Madame Phanuel qui s'en occupe depuis le début avec beaucoup de dévouement. La séquence ne semble pas avoir été diffusée mais - sauf sujet plus important qui la reléguerait aux oubliettes - elle devrait l'être bientôt.

LE NOUVEAU PERCEPTEUR

Depuis déjà un bout de temps, La Valette n'est plus perception mais trésorerie principale. On ne dit plus alors percepteur mais trésorier principal. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Pontnau successeur de Monsieur Fabre qui a fait valoir ses droits à la retraite. Les contribuables trouveront auprès de lui un accueil sympathique et tous les conseils dont ils auront besoin. Nous avons été heureux de l'accueillir en mairie pour sa visite d'installation et c'est avec plaisir que nous lui avons rendu visite à notre tour. Nous sommes certains de trouver auprès de lui la même collaboration que celle à laquelle son prédécesseur nous avait habitués.

LE «POTIER DU FARON»

C'était Henri Botto que nous connaissions bien car il n'a jamais manqué, aussi longtemps qu'il pût le faire, d'assister à nos expositions. Depuis c'est sa fille Lilyane qui s'efforce de le remplacer auprès de nous. Son atelier se trouvait à Evenos mais il exposait un peu partout et en particulier à Paris.

Lors de la venue du Président Pompidou à Toulon c'est lui qui avait créé le service à bouillabaisse offert par la municipalité. Il s'honorait aussi de la visite du Maréchal Juin dans son atelier où il forma de nombreux élèves. Malgré le succès et le prestige de son nom il avait su demeurer discret, modeste en toutes circonstances et des plus agréables à fréquenter. Nous devions cet hommage à sa mémoire et assurer sa famille de nos meilleures pensées.

EN BREF

LA POSTE

Pourquoi avoir entièrement refait notre bureau de poste et surtout l'avoir agrandi alors que tout allait si bien enfin... à peu près bien puisqu'à notre demande d'une subvention beaucoup plus importante que les 150.000 francs attribués sur près du million que les travaux nous sont revenus Monsieur le Ministre à la Poste et aux Télécommunications a répondu le 6 janvier:

«le bureau de Le Revest-les-Eaux n'a pas été classé «point noir» notamment en raison des priorités existantes dans le programme de rénovations du parc immobilier de mon Administration». On se demande alors dans quel état se trouvaient ou se trouvent encore ces bureaux de poste classés «points noirs». Par contre, l'administration est particulièrement exigeante lorsqu'une commune modernise son bureau de poste comme ce fut notre cas et celui de nos dépenses.

INVITATIONS

Il n'est pas possible de répondre à toutes. Ainsi n'avons-nous pas pu, au dernier moment, nous rendre à Lorgues pour l'inauguration des nouvelles installations de chauffage de la maison de retraite. Nous l'avons regretté d'autant plus que le carton d'invitation nous était adressé par «Electricité Générale du Bâtiment - Chauffage - Interphone - Isolation - Aménagement de cuisine».

Jean-Pierre ASSIGNAL - Le Revest-les-Eaux
94.90.93.63

Une nouvelle entreprise sur notre commune, ce qui ne manque pas de nous réjouir en souhaitant bien fort que toutes soient prospères.

*
* *
*

Les gardes-champêtres

LES RONDES DES GARDES CHAMPETRES

Nos trois gardes champêtres circulent beaucoup dans la commune et en particulier à pied. Ainsi ces derniers temps ont-ils signalé à E.D.F. un câble cassé dans une impasse de Dardennes. Ils ont prévenu quelques propriétaires de l'envol de tuiles après les jours de grand vent. Ils veillent sur les maisons dont les habitants leur ont signalé une absence provisoire. Ils indiquent à la gendarmerie les véhicules volés et recensent les dépôts d'ordures sauvages qui transforment en dépotoirs les coins les plus agréables du village en essayant, ce qui est difficile, d'attraper sur le fait ceux qui viennent se débarrasser de leurs déchets au Revest. Ils surveillent les chemins que fréquentent les enfants pour aller et revenir de l'école ou du stade ce qui leur a permis de découvrir sur le chemin des écoliers, le 20 février, un sac en plastique éventré avec parmi divers médicaments une seringue en parfait état. Cette découverte nous amène à rappeler de ne pas jeter n'importe quoi n'importe comment ce qui risque de s'avérer très dangereux, de ne pas déposer des sacs poubelles un peu partout et à regretter aussi qu'autant de chiens divaguent dans la commune malgré les avertissements adressés à leurs propriétaires ce qui nous a obligés à procéder à des ramassages avec conduite des animaux à la S.P.A. de Lagoubran. Il est navrant d'en arriver là mais on y est obligé par la force des choses.

REPAS A DOMICILE

Il n'est pas inutile de rappeler que la mairie a créé un service de portage de repas à domicile qui fonctionne depuis quelques années à la satisfaction des usagers.

Peuvent en bénéficier les personnes dites du «troisième âge» et les autres qui, pour une raison quelconque, se trouvent handicapées même temporairement lorsqu'elles ne peuvent trouver aucune aide auprès de leur famille. En cas de besoin, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat de la mairie ou à l'une des deux adjointes au maire, Madame Bonavita et Madame Régnaud. A tout hasard le prix peut vous être indiqué: 35 francs par journée y compris le dimanche.

LA NEIGE

Elle est tombée fort mais a perturbé la vie du village beaucoup moins longtemps que l'année dernière. Assez suffisamment pour que la circulation soit interrompue et qu'une nouvelle fois les plantations aient souffert du froid qui a suivi.

La situation dans l'ensemble du département a causé des inquiétudes et, en de nombreux points, des permanences ont été assurées pendant les journées et les nuits des vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 janvier.

Dans notre mairie la permanence a été assurée alternativement par le maire, les deux premiers adjoints, Pierre Vidal et les gardes champêtres avec une liaison radio qui a maintenu le contact 24 heures sur 24 avec les services de secours. Heureusement rien de grave n'est survenu. Tant mieux, mais les précautions ne sont jamais inutiles. A propos de précautions qu'en pensent ceux qui avaient négligé de protéger leur compteur d'eau?

LE REVEST ET L'ANNUAIRE

Nous avons apprécié l'initiative de la Direction Départementale des Télécommunications décidant de rendre plus agréable la présentation de l'annuaire du téléphone par la photo sur la couverture d'une peinture représentant une commune du département.

Nous avons apprécié aussi le choix du jury qui s'est porté sur notre village et nous aurions pu apprécier le talent de Daniel Noel, le peintre, si nous ne le connaissions déjà puisqu'il a remporté le Premier Prix à l'une de nos Biennales et expose régulièrement chez nous.

Bravo donc au peintre, au jury et à la Direction des «Télécom.».

Bravo au Revest dont l'image va se trouver diffusée dans tous les bureaux de poste du Var et dans ceux des villes importantes de France.

CARNAVAL

Le temps n'a pas permis qu'il se déroule plus tôt et malgré qu'il fît encore assez froid, il y avait beaucoup de monde ce vendredi après-midi 6 mars pour accompagner et admirer le défilé de Carnaval dans les rues du village. Les trois écoles avaient rendez-vous sur la place et chacun des petits des maternelles aux grands de la primaire arborait fièrement le costume confectionné avec l'aide de la maman, de la maîtresse ou du maître.

Des cris, des chants et surtout beaucoup de joie parmi les élèves, mais aussi chez les maîtres déguisés pour la circonstance et qui ne pouvaient que se féliciter du succès de leur réalisation mais peut-être plus encore chez les mamans ou les grands-mères qui n'avaient pas voulu manquer le défilé.

Vive Carnaval 87.

Il va falloir essayer de faire aussi bien en 1988, mais en cela nous avons pleine confiance.

NOUVELLES ACTIVITES

L'atelier revestois d'informatique propose deux nouvelles activités le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

* *TURBO PASCAL* avec Bernard Bolle, pour 3 personnes sur Bull Mistral 30.

* *TRAVAIL LIBRE en BASIC* et en poste autonome, pour 6 personnes sur Thomson M05, et 1 personne sur T07/70 (sans animateur mais sous la responsabilité et avec l'aide éventuelle de Bernard Bolle).

Les personnes intéressées peuvent contacter les animateurs aux heures d'atelier les:

Lundi, mardi, vendredi *de 17 h 30 à 20 h 00*
Mercredi, jeudi *de 17 h 30 à 19 h 30*

ou téléphoner aux mêmes heures au 94.98.96.39

Le Président de l'Atelier d'Informatique
Michel BONNEFOY.

*****

EXPOSITIONS

Peu de monde et c'est regrettable pour visiter l'exposition «100 ans de transports en commun dans l'aire toulonnaise». Dommage car les anciens auraient revu avec plaisir les vieux tramways avec les photographies des «Wattmen» et des receveurs qu'ils ont connus. A côté de ces images du passé le présent avec ses vedettes de transports maritimes et surtout ce qui dès la fin de l'année devrait exister au Revest. Les différents types de cars et de minibus. Les points où seront implantées les bornes d'appel avec l'usage desquelles il était possible de se familiariser, les projets de tickets, enfin toutes les questions que chacun se pose et qui se sont posées au cours de la réunion du C.I.L. «Dardennes - L'Hubac». Tant pis pour ceux qui ne l'ont pas visitée.

Enormément de monde au contraire pour le vernissage de l'exposition présentée à la mairie par Nicole Budonaro dans le cadre de l'Association Elstir. Une œuvre forte, sortant des sentiers battus devant laquelle on ne peut pas rester indifférent. De nombreux artistes et surtout des professeurs de l'école des Beaux Arts de Toulon et de La Seyne fiers de leur élève. Aussi fier d'elle que l'était Michel Dufresne, président du groupe Elstir et organisateur de l'exposition.

Quant à notre concitoyen Robert Bœuf, toujours la poursuite des grandes expositions dans sa galerie toulonnaise de la rue Jean Jaurès, la dernière de ce trimestre étant consacrée aux «Peintres et Architectes» avec Janin, Koewitz, Linossier, Mikelian, Mognetti, Mozziconacci, Nall et Pascalet.

EN NOIR ET BLANC

Venu m'attarder plusieurs fois devant les grands formats de Nicole Budonaro, je n'ai pu m'empêcher de penser aux peintures noires de Goya, lumineuses, nous aveuglant de la luminosité, de la laideur, de la souffrance et de la mort.

Ici, ce sont les blancs qui disent noir. La matière retient la lumière. Le cirage ne fait pas reluire. Rejet du joli et du vernis. Le paraître se dissout. L'avoir file entre les doigts.

C'est de Naples, ville égalitariste, que Nicole Budonaro rapporte cet héritage: tout est passage, qu'elle transmet sur papier périssable.

Peinture lépreuse d'un monde ravagé par la peste et la lèpre, où l'égalité dans la mort s'annonce malgré masques et rôles bouffés, rongés, nivelés par la mise à niveau, à zéro. Tout s'oublie, bouffon, poète! Mais paradoxe, l'artiste montre l'horizontalité du mort-vivant dans des formats peints et posés verticalement, même si, évidence, notre mise en pièces nous est proposée sous forme de pièces rapportées.

Peinture qui donne à voir l'effacement sous le regard ni effaré, ni égaré, sans illusions et serein de l'artiste simplement posée dans sa beauté, sans complaisance narcissique ni jouissance égotiste. Peinture qui parle.

Les titres attribués à ces grands formats ne sont pas insignifiants tout en disant l'insignifiance: tout est vanité. Nous ne sommes qu'une passerelle!

J.-C. GROSSE.

TOUJOURS EN NOIR ET BLANC

Pourquoi Nicole, jeune fille fragile aux grands yeux étonnés, fraîche et vive comme une source, évolue-t-elle au royaume des ombres?

Pourquoi cet univers de masques noirs inquiétants et déchirés?

Pourquoi ces cris de douleur mille fois répétés?

Pourquoi ce geste d'amour dans ces couples enlacés et qui pourtant paraissent souffrir?

Pourquoi ce visage méprisant et hautain?

Pourquoi au pays de *CEZANNE,* au pays du soleil et des cigales où chaque coin de Provence est un tableau éclairé de mille couleurs, une jeune fille d'aujourd'hui pétrit ses tableaux à coups de larmes et de sang?

Ce sont les larmes de toute une génération, les larmes amères et brûlantes de la jeunesse que nous avons fabriquée.

Nicole les cueille sur une palette où elle ne trouve plus de couleurs puisque le chômage a remplacé l'indigo, le terrorisme le magenta, Tchernobil le vert franc, et la drogue, l'éclairage lumineux et tremblé des tableaux de Berthe Morisot.

J. RULLIER.

NOTRE CARNET

NOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE BONHEUR A:

Marion BARONE	née le 12 janvier 1987
Audrey LASALLE	née le 18 janvier 1987
Ludovic ALONZO	né le 8 février 1987
Bastien WAVELET	né le 17 février 1987
Moana FAURE	né le 1er mars 1987

NOUS PRESENTONS TOUS NOS VŒUX A:

Marie-Magdeleine CIAMBELLOTTI et Michel TERRAZZONI
mariés le 9 janvier 1987.

NOUS PARTAGEONS LA PEINE DES FAMILLES DE:

Emile FLORY	décédé le 21 octobre 1986
Antoinette BOZZOLI née GUIDI	décédée le 5 janvier 1987
Marie-Antoinette POGGI née MATTEI	décédée le 7 janvier 1987
Marcel GOZZO	décédé le 15 janvier 1987
Victorine MUSQUIN née COUTON	décédée le 24 janvier 198[illegible]
Marie MENJAUD née ARENE	décédée le 7 février 1987
Marius PEPION	décédé le 11 février 1987
Oswald SARAVINI	décédé le 20 février 1987
Jeanne MOTTAZ née BLEYMET	décédée le 22 février 1987
Mikaël VADET	décédé le 9 mars 1987
Virginie MOUDEN née VENTURINI	décédée le 28 mars 1987

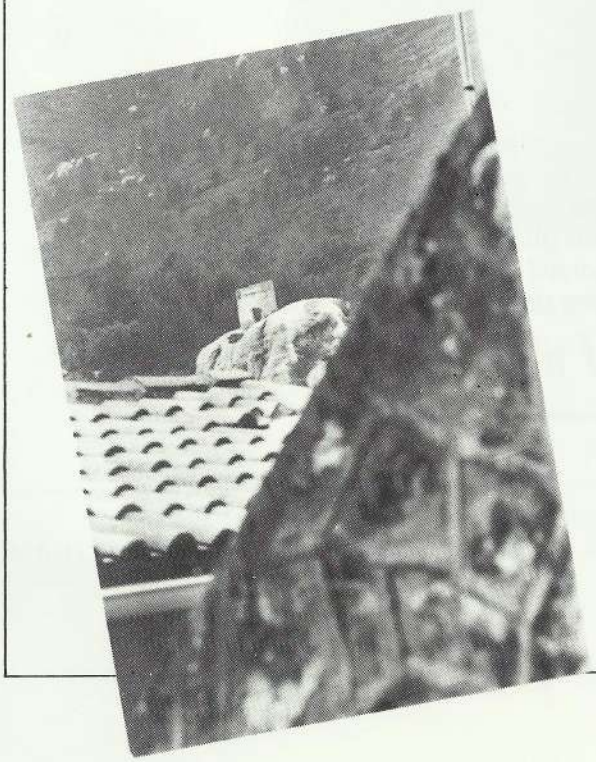

Lunch du personnel

LA PIERRE TOMBALE (poème en prose)

Comme le pâtre grec, après une longue marche,
je me suis arrêté et assis près de ton Temple
bâti sur ta dépouille dominant le Ravin et la nécropole.
La pierre polie est douce au toucher comme ta peau.
Les lignes en sont simples et pures
comme l'était ton âme et tes pensées
jaillissaient en petites fleurs.
Dans l'atmosphère chauffée qui vibre je t'ai vue danser,
danser dans des vêtements de couleurs vives.
Les chèvres de mon troupeau imaginaire, émerveillées
ont effectué des cabrioles dans les lentisques.
Les fenêtres de ma vie étaient grandes ouvertes
sur le passé. Essoufflée tu t'es assise face à moi
et tu m'as dit: «tu n'as jamais su me donner la joie
que j'ai connue quand, bohème j'ai suivi les troupes
de danseurs, de danseuses, de musiciens, d'artistes
à travers la France et l'Allemagne».
C'est vrai ai-je rétorqué, j'étais trop enfermé dans une vie
familiale conventionnelle, étriquée, trop tendue
vers la sécurité des lendemains.
C'est que la Bohème ne fait bon ménage avec une vie
moderne organisée; les chèvres de mon troupeau
imaginaire se sont couchées sous les arbustes,
mâchonnant quelques herbes l'œil bête,
perdu comme je l'étais sans doute toute la vie.

Une détonation a claqué au loin faisant vibrer
les couches d'air. Elle a tué notre amour, elle a tué
notre effervescence et elle a tué ta Vie dispersant
du même coup mon troupeau. Il n'est resté que le Temple
nu avec ton seul nom. Et je suis resté seul aussi,
regagnant le village des humains accrochant
ma tristesse à toutes les épines des haies du chemin.

P. MARTINET.

COMITÉ DE RÉDACTION :

Jean-Claude GROSSE - Charles VIDAL - Jacques RULLIER

Reportage Photographique de Pierre CORTEZ

Imprimerie SAINT-JEAN

Gérard BONA

83000 TOULON

☎ 94.41.16 14